

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES » en abrégé « SICOPRA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS
IMMEUBLE HIRONDELLE, Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/12/2025 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés, le 10/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES » en abrégé « SICOPRA »

Objet : la production, la collecte, l'achat, la vente, l'exportation, l'importation, la distribution, le courtage, la représentation commerciale, le stockage, la transformation, le conditionnement, l'emmagasinage, le négoce et la commercialisation, de même que la vente à la commission et la distribution par contrat d'exclusivité ou autrement de tous types de produits agro-alimentaires, de tout autres produits agricoles, maraichers et autres productions agro-industrielles ;

- l'importation, l'exportation, la production, le négoce et la commercialisation de tout type de matière première agricole ;

- l'achat bords champs aux planteurs et producteurs de tout produit agricole et matière première agricole ;

- l'import-export de de tous types de produits agro-alimentaires, de tout autres produits agricoles, maraichers et autres productions agro-industrielles

ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation dans toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation ;

- Et généralement, toute opération commerciale, agricole, financière, industrielle, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS
IMMEUBLE HIRONDELLE, Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) M BARRY MADANI HAMADOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14061 du 24/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81541/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

